

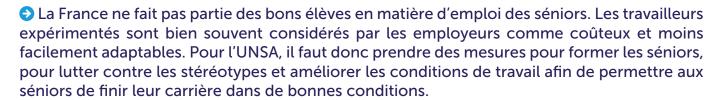


## Reculer l'âge de départ à 64 ans, les séniors vont payer un lourd tribut



Selon le gouvernement, l'allongement de la durée de cotisation de 2 ans permettrait d'améliorer le taux d'emploi des séniors et les finances de notre système de retraite. **Pourtant, un sénior sur deux n'est plus en emploi** au moment de liquider sa retraite, et **plus de 17 %** des nouveaux retraités partent en retraite en raison d'une **inaptitude au travail**.

## Le recul de l'âge de départ est le seul moyen d'améliorer le taux d'emploi des séniors ? FAUX



## **Les propositions UNSA**

- 1 Améliorer le maintien en emploi des séniors, en créant un index « séniors » et en remettant en place l'obligation de négocier un accord d'entreprise en faveur des travailleurs expérimentés. Cette obligation doit être assortie d'une sanction financière en cas d'échec de la négociation ou encore si les objectifs ne sont pas atteints. Dans le cadre de la GEPP, il faut également adjoindre un volet sénior.
- 2 Favoriser le retour à l'emploi, en augmentant l'abondement du Compte personnel de formation (CPF) pour les plus de 50 ans et en renforçant l'accompagnement des demandeurs d'emploi seniors.
- 3 Améliorer la transition activité-retraite en facilitant l'accès à la retraite progressive, y compris pour la fonction publique.
- 4 Organiser les fins de carrière, en permettant de réduire le temps de travail sans perte de rémunération ni droits à la retraite à partir de 57 ans par exemple.

Pour l'UNSA, les propositions et les solutions pour traiter efficacement et durablement le dossier des retraites ne manquent pas. Le gouvernement refuse de les entendre. Si ce dernier est prêt à discuter, nous le sommes aussi. S'il continue à s'entêter, il peut compter sur notre engagement sans faille à contrer cette réforme.

